

26.08.2014 - 10:20 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs et Fédération Infra: Résiliations de contrats d'apprentissage dans le secteur principal de la construction - potentiels des apprenants inexploités

Zurich (ots) -

Le choix erroné de la profession ainsi que des conditions de travail et de formation moins favorables renforcent de manière significative la probabilité de résiliation d'un contrat d'apprentissage. C'est ce qui ressort d'une étude de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) et de la Fédération Infra. Les apprentis maçon (CFC), aide-maçon (AFP), constructeur de routes (CFC) et assistant-constructeur de routes (AFP) ont été interrogés au moyen d'un questionnaire sur les raisons les ayant amenés à dénoncer leur contrat.

En dépit du grand engagement déployé par de nombreuses entreprises, un contrat d'apprentissage sur cinq est résilié dans le secteur principal de la construction; un nombre important de jeunes change d'entreprise ou d'orientation professionnelle, alors que d'autres convertissent leur contrat de trois ans en un contrat de deux ans sanctionné par une attestation de formation professionnelle (AFP).

Selon l'étude, les contrats sont dénoncés en particulier par des jeunes issus de couches sociales éloignées du monde de la formation et qui ne bénéficient pas pleinement de l'appui souhaité, notamment en termes de compétences sociales. Ils indiquent avoir choisi la bonne profession, mais n'ont pas été en mesure de s'intégrer pleinement au sein de l'entreprise. Etant pénalisés dans le système de formation, ces jeunes ont des compétences inexploitées à l'état brut qu'il s'agit de révéler. Lorsqu'ils commencent leur apprentissage, ils attachent de l'importance à trouver un bon climat de travail, caractérisé par de la confiance, par une culture du dialogue ainsi que par des règles claires et impératives. L'élément décisif, c'est l'établissement d'une bonne relation entre les formateurs et les apprentis, comme l'indique l'étude de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) et de la Fédération Infra. Un résumé de cette étude a été envoyé à toutes les entreprises-membres afin qu'elles puissent tenir compte de ces conclusions dans leur quotidien. En ce moment, la SSE, avec le concours de ses sections cantonales, s'emploie à définir un paquet de mesures qui permettront aux entreprises formatrices, lors du recrutement, de détecter le potentiel inexploité des futurs apprentis et de les encourager au bon moment afin d'optimiser la qualité de la formation sur les chantiers.

Pour conclure, on peut dire que les entreprises formatrices prennent leur obligation de formation très au sérieux de sorte que, dans l'ensemble, les apprentis placés sous leur responsabilité réussissent leurs examens de fin d'apprentissage.

Pour tout complément d'information:

Téléchargement gratuit de l'étude «Résiliation de contrats d'apprentissage dans le secteur principal de la construction» sous le lien ci-dessous: <http://ots.ch/gNB7p>

Dans le cadre des SwissSkills Berne 2014, la Société Suisse des Entrepreneurs organise une manifestation de la formation professionnelle vendredi 19 septembre 2014, de 9 h 30 à 12 h 30 à la BERNEXPO où les résultats de cette étude seront présentés aux participants.

Programme détaillé et toutes informations utiles: <http://ots.ch/1LGpi>

Contact:

Ulrich Büchi, chef Politique de formation professionnelle de la SSE
Tél.: +41/44/258'83'01
E-Mail: ubuechi@baumeister.ch

Patrizia Hasler, responsable du projet «Résiliations de contrats d'apprentissage»
Tél.: +41/44/258'83'34
E-Mail: phasler@baumeister.ch

Matthias Engel

porte-parole de la SSE
Mobile: +41/78/720'90'50
Tél.: +41/44/258'82'44
E-Mail: mengel@baumeister.ch

Dr. Benedikt Koch
directeur de la Fédération Infra
Tél.: +41/79/622'09'40
E-Mail: bkoch@infra-schweiz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100760435> abgerufen werden.